



Les **GREAF** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 57 Vol. 4

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2016



# Privations d'infrastructures et de services sociaux en Afrique

*Massa Coulibaly, Ousmane Z Traoré*

## **Table des matières**

Résumé .....	1
Introduction.....	3
1. Etat des lieux de l'ensemble des privations.....	5
2. Quid des trois principales privations.....	9
3. Indice de privation des populations.....	12
3.1. Calcul et répartition de l'indice de privation par pays.....	12
3.2. Répartition de l'indice moyen de privation par pays.....	13
Conclusions.....	16
Annexe. Distribution des pays de l'échantillon.....	17

## Résumé

Le présent rapport traite des questions portant sur les privations des populations d'infrastructures et services sociaux. Les réponses à ces questions ne relèvent pas des personnes enquêtées mais sont plutôt le fruit de l'observation directe des équipes d'enquêteurs et de superviseurs sur le terrain. Celles-ci répondent conjointement aux questions sur la disponibilité dans les unités primaires d'échantillonnage des services sociaux ou facilités énumérées dans le questionnaire. Les données ainsi observées sont ici traitées pour mesurer le degré de privation des populations de ces infrastructures et services sociaux. Un indice de privation est élaboré à cet effet, mesuré et réparti par strate (région et milieu, soit 17 strates au total) ainsi que par type d'infrastructure ou service social. La situation des privations est analysée pour établir les défis sur le chemin de l'amélioration du cadre de vie des africains. Le traitement des données d'observation de terrain permet de faire quelques constats et d'en dégager des leçons pour l'atteinte du bien-être collectif. Aussi, peut-on en retenir:

- En 2014 ou 2015, il n'y a eu aucun parmi les onze services sociaux ou infrastructures retenus pour lequel au moins un africain n'était pas privé. L'acuité des privations varie selon les infrastructures ou services sociaux, avec des scores allant de 8% à 72%. En moyenne plus de trois africains sur cinq sont privés de service de banques ou d'institution de microfinance (72%), de système d'évacuation des eaux usées (69%) et de services de sécurité de la police ou de la gendarmerie (62%). Ces derniers sont suivis des privations de route goudronnée/pavée (45%), de centre de santé et de système d'adduction d'eau (39% chacun), d'électricité (34%) et de marché (30%). A l'opposé, moins d'un africain sur cinq n'avait ni accès à un système de transport en commun (17%), ni à une école (12%), ni à un réseau GSM (8%).
- En considérant les regroupements géographique et linguistique des pays et certaines caractéristiques sociodémographiques, il est ressorti que les trois premiers problèmes de privation sont fréquents dans les pays francophones et anglophones, plutôt membres de la COMESA ou CEDEAO ou encore SADC. Ces problèmes touchent deux fois plus les ruraux que les urbains et de même les analphabètes que les intellectuels surtout avec le niveau post-secondaire. En outre, ce sont des populations des pays à revenu ou IDH non élevés (moyen ou faible).

- La moitié de la population africaine est privée d'environ quatre facilités ou services sociaux de base, qu'il s'agisse dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'électricité, de l'économie; de la sécurité, etc. Dans dix-huit pays, les populations sont privées en moyenne de plus de quatre infrastructures ou services sociaux. C'est au Burundi que l'on enregistre le niveau de privation le plus élevé, soit le maximum de sept services auxquels les populations n'y ont accès. Par contre dans les dix-huit autres pays, les populations sont privées d'au plus quatre facilités ou services et c'est en Algérie et Egypte qu'elles manquent seulement d'une infrastructure ou service social.
- Lorsqu'une population subit quatre privations, toutes les infrastructures de base peuvent y figurer, beaucoup plus probablement les services financiers ou le système d'égout ou encore le poste de police/gendarmerie, probablement le bitume ou le centre de santé ou le système d'adduction d'eau, moins probablement le système de transport en commun ou l'école ou le réseau GSM.

## Introduction

La qualité du bien-être des populations passe nécessairement par leur accès à certains services ou facilités dans les domaines allant de l'éducation à la communication en passant par la santé, l'économie, la sécurité, le transport, l'eau, l'hygiène/assainissement, l'électricité et la communication. Cette qualité semble être absente en Afrique par la privation des populations d'un nombre important d'infrastructures ou services sociaux de base. Ces questions de privation ont ainsi été traitées dans le cadre des enquêtes Afrobaromètre 2014-2015, couvrant trente-six pays. Afrobaromètre est un réseau de recherche africain en sciences sociales. Il mesure l'opinion publique sur les questions clés politiques, sociales et économiques. Les données sont obtenues par entretiens en face-à-face dans les langues officielles et nationales avec des échantillons représentatifs<sup>1</sup> des citoyens africains âgés de 18 ans et plus.

Dans le cas spécifique des privations, les données sont des observations faites par les équipes d'enquête sur le terrain selon que lesdites équipes ont pu témoigner de la disponibilité ou non de services ou facilités dans la section d'énumération (SE<sup>2</sup>) où l'enquête se déroule. Pour certaines facilités, il s'agissait de dire si elles sont disponibles dans l'unité primaire d'échantillonnage visitée ou à une distance de marche proche de celle-ci, comme par exemple, l'école, le centre de santé, le marché, l'institution financière, le poste de police/gendarmerie, un quelconque moyen de transport au quotidien (autobus, taxi, vélomoteur, etc.). Pour le cas spécifique du type de route goudronnée/pavée ou pas, il s'agissait d'indiquer si depuis le point de départ de l'unité primaire d'échantillonnage, le long du voyage, la route était de tel type ou ne l'était pas.

---

<sup>1</sup> Voir <http://www.afrobarometer.org/survey-and-methods/sampling-principles>

<sup>2</sup> Au Mali, une section d'énumération (SE) comprend 1000 – 1500 personnes en milieu urbain (soit les 37 communes urbaines du pays) ou 800 – 1000 personnes en milieu rural (dans les 666 communes déclarées rurales). Elle constitue l'unité primaire d'échantillonnage des enquêtes Afrobaromètre. Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2009) dénombre environ 20000 SE sur lesquelles 150 ont constitué notre échantillon, à raison de 38 urbaines et 112 rurales.

Le présent rapport traite donc de ces observations faites dans trente-six pays et établit un indice de privation des populations d'infrastructures ou services sociaux au regard de la non disponibilité dans les unités primaires d'échantillonnage visitées dans chaque pays ou à une distance raisonnable de marche. A la différence de beaucoup d'autres rapports qui traitent des perceptions pondérées proportionnellement à leurs tailles respectives dans l'échantillon, perceptions relatives aux questions auxquelles les sondés ont répondu, ici, il s'agit d'analyser les données portant sur les observations faites par les équipes d'enquête sur le terrain.

## **1. Etat des lieux de l'ensemble des privations**

La section analyse la situation de trente-six<sup>3</sup> pays africains en matière de privations d'infrastructures ou services sociaux de base. La situation des privations est analysée à l'échelle de l'Afrique, au niveau des pays pris individuellement et selon des caractéristiques sociodémographiques. Ici, la situation des privations dans un pays donné représente le pourcentage de citoyens qui sont privés d'une facilité ou un service donné en l'occurrence l'électricité, l'école, le système d'égout, le centre de santé, le marché, l'institution financière, le poste de police/gendarmerie, le moyen de transport en commun (autobus, taxi, vélomoteur, etc.), la route goudronnée/pavée, le réseau GSM et le système d'adduction d'eau.

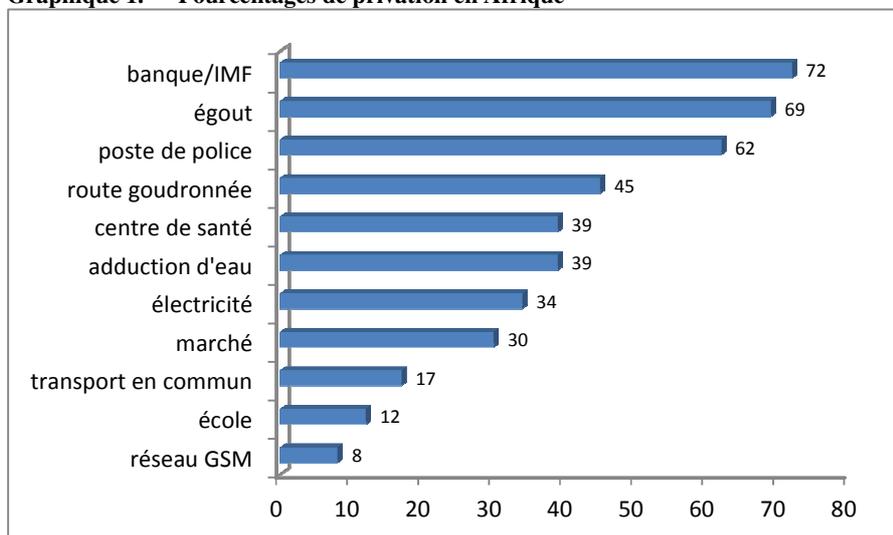
Les résultats indiquent qu'il n'y a eu aucun parmi ces onze services sociaux ou infrastructures retenus<sup>4</sup> pour lequel au moins un africain n'est pas privé. Cependant, l'acuité de ces privations varie selon les infrastructures ou services sociaux, avec des taux allant de 8% à 72%. En effet, les privations sont très accentuées pour les services de banques/microfinance, d'hygiène/assainissement et de sécurité. Pour chacun de ces services ou infrastructures, les privations touchent en moyenne plus de trois africains sur cinq (plus de 60%).

---

<sup>3</sup> Voir la liste des pays en annexe 1

<sup>4</sup> Voir annexe 2

**Graphique 1. Pourcentages de privation en Afrique**

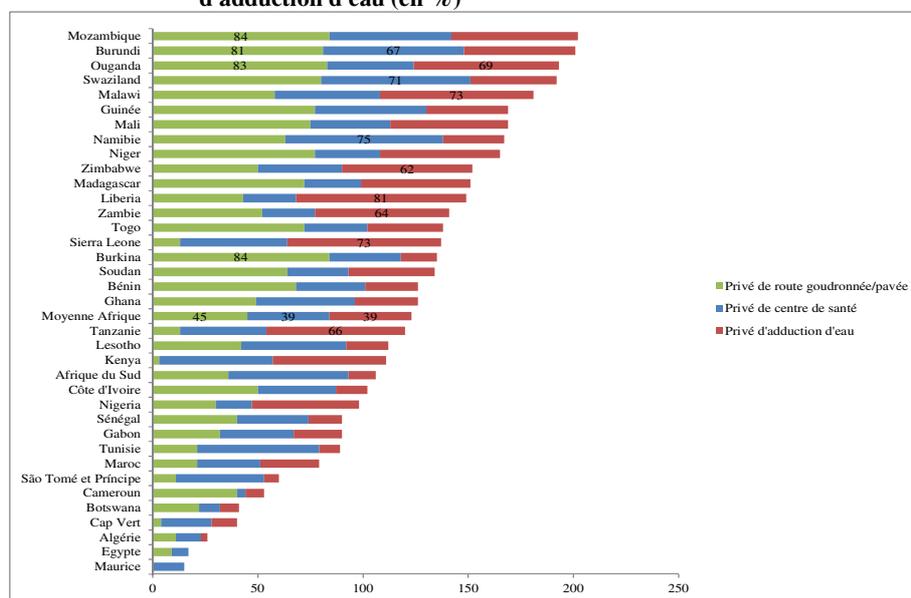


Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

Par contre, les résultats montrent qu'en moyenne moins d'un africain sur deux est privé d'une route goudronnée/pavée (45%) et moins de deux citoyens sur cinq sont privés d'un centre de santé et d'un système d'adduction d'eau (39% chacune), de service d'électricité (34%), de marché (30%), de service de transport en commun (17%), d'une école (12%) et de réseau GSM (8%). Toutefois, les privations de route goudronnée/pavée, de centre de santé et d'adduction d'eau semblent être très pertinents dans certains pays. Les privations de route goudronnée/pavée touchent plus de quatre citoyens sur cinq au Burkina et en Mozambique (84% chacun), en Ouganda (83%) et au Burundi (81%).

Le problème de privation de centre de santé touche plus d'un citoyen sur deux dans onze pays dont plus de trois sur cinq en Namibie (75%), au Swaziland (71%) et au Burundi (67%). Les privations de système d'adduction d'eau concernent plus d'un citoyen sur deux dans quatorze pays dont plus de trois sur cinq au Libéria (81%), en Sierra Leone et Malawi (73% chacun), en Ouganda (69%), en Tanzanie (66%), en Zambie (64%) et au Zimbabwe (62%)

**Graphique 2. Distribution des privations de route, de centre de santé et de système d'adduction d'eau (en %)**



Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

L'analyse de ces trois problèmes de privation par caractéristiques sociodémographiques indique qu'ils ne souffrent d'aucun effet genre, ni générationnel ou même d'âge. A l'opposé, on s'aperçoit que le pourcentage de personnes privées de chacune de ces facilités ou services diffèrent significativement selon le milieu de résidence, le niveau d'éducation, les regroupements linguistique et géographique des pays, le niveau de revenu et d'IDH des pays.

En effet, qu'elle soit l'une ou l'autre des privations, elle concerne beaucoup plus les pays francophones et anglophones membres de la COMESA, SADC ou CEDEAO, encore plus des pays à revenu ou IDH non élevés (faible ou moyen). Par milieu de résidence, les ruraux sont trois citoyens sur cinq et environ en manque d'une route goudronnée/pavée (60%) et d'un système d'adduction d'eau (58%) contre moins d'un urbain sur quatre (24% et 13%). Il y a environ un africain sur deux (48%) privé d'un centre de santé dans le milieu rural contre juste un peu plus d'un citoyen sur quatre (27%) dans le milieu urbain. Les analphabètes qui résident généralement dans le milieu rural, sont deux fois plus touchés que les urbains par les problèmes de privation de route goudronnée/pavée, de centre de santé et de système d'adduction d'eau. En effet, plus de trois analphabètes sur cinq (63%) sont privés d'une route goudronnée/pavée contre moins d'un

intellectuel sur trois, surtout avec le niveau post-secondaire (29%). Il y a un analphabète sur deux ou environ qui est privé d'un système d'adduction d'eau (50%) et d'un centre de santé (46%). Tandis que c'est un intellectuel sur cinq (20%) qui manque d'un système d'adduction d'eau et moins d'un tiers (29%) est privé d'un centre de santé. De tout ce qui précède, on note que ces trois problèmes de privation (privé de route goudronnée/pavée, de système d'adduction d'eau et de centre de santé) sont une réalité des pays francophones pauvres membres de la COMESA ou SADC ou encore CEDEAO. Ils sont aussi très fréquents dans le milieu rural et concernent beaucoup plus les analphabètes que les intellectuels qui vivent majoritairement dans les milieux urbains. Il y a donc là des défis d'urbanisation et d'éducation à relever, si les Etats africains veulent favoriser l'accès de leurs populations à toutes ces facilités ou services.

**Tableau 1: Distribution des privations de route, de centre de santé et de système d'adduction d'eau par... (en %)**

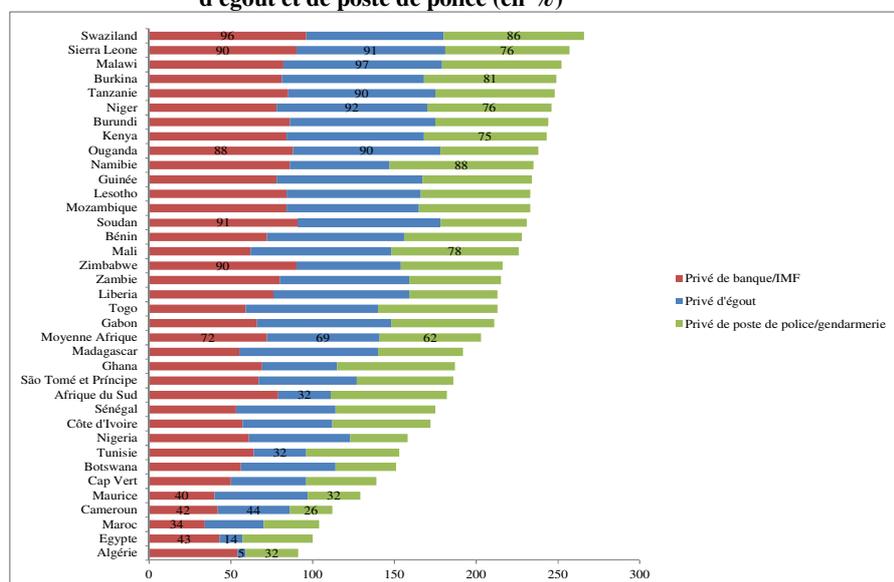
		Adduction d'eau	Centre de santé	Route goudronnée
Milieu	urbain	13	27	24
	rural	58	48	60
Education	Aucun	50	46	63
	Primaire	51	45	49
	Secondaire	32	35	40
	Post secondaire	20	29	29
Langue	anglais	46	40	41
	français	35	38	66
	portugais	35	46	46
	arabe	10	27	16
Zone d'intégration	CEDEAO	39	35	51
	CEEAC	13	27	27
	SADC	42	46	52
	COMESA	52	42	39
	UMA	14	33	18
Revenu	Faible	57	42	62
	Moyen inférieur	31	35	34
	Moyen supérieur	12	40	28
IDH	IDH faible	50	41	54
	IDH moyen	22	38	32
	IDH élevé	4	28	11
Moyenne Afrique		39	39	45

Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

## 2. Quid des trois principales privations

Il est ressorti trois principaux services ou facilités (services de banque/IMF, de système d'égout et de poste de police/gendarmerie) auxquelles plus de trois africains sur cinq sont privés (plus de 60%). Il s'agira ici d'analyser la situation de ces problèmes en termes de pays plus ou moins touchés et de couches sociodémographiques concernées. Concernant les privations des services de banques/microfinance, elles touchent plus de quatre citoyens sur cinq dans quatorze pays notamment le Swaziland (96%), le Soudan (91%), le Zimbabwe et la Sierra Léone (90% chacun), le Burundi et la Namibie (86% chacun), la Tanzanie (85%), le Kenya, le Lesotho et la Mozambique (84%), le Malawi (82%), le Burkina (81%) et la Zambie (80%). A l'opposé, elles touchent relativement peu de citoyens (un peu plus ou moins deux citoyens sur cinq) dans des pays comme l'Egypte (43%), le Cameroun (42%), l'Île Maurice (40%) et le Maroc (34%). S'agissant des privations d'infrastructures ou services d'hygiène/assainissement, elles touchent plus de quatre citoyens sur cinq dans dix-neuf pays. Parmi ces pays, les taux les plus élevés (90% et plus) sont enregistrés au Malawi (97%), au Niger (92%), au Sierra Leone (91%), en Tanzanie et en Ouganda (90% chacun). Cependant, ce problème de privation de système d'évacuation des eaux usées concerne moins des pays comme l'Afrique du Sud et la Tunisie (32% chacun) et beaucoup moins l'Algérie (14%) et l'Egypte (5%). Quant aux privations des services de sécurité de la police ou de la gendarmerie, elles touchent trois citoyens sur quatre et plus, dans sept pays notamment la Namibie (88%), le Swaziland (86%), le Burkina (81%), le Mali (78%), la Sierra Leone et le Niger (76% chacun) et le Kenya (75%). Par contre, elles concernent relativement moins le Cameroun (26%), l'Île Maurice et l'Algérie (32% chacun).

**Graphique 3. Distribution des privations de services de banque/IMF, de système d'égout et de poste de police (en %)**



Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

En analysant la structure de ces trois principaux problèmes de privation en termes de caractéristiques sociodémographiques, on s'aperçoit qu'il n'y a aucun effet genre, ni générationnel ou même d'âge. Par contre, leur ampleur diffère selon le milieu de résidence, le niveau d'éducation, les regroupements linguistique et géographique des pays, le niveau de revenu et d'IDH des pays. En effet, les résultats indiquent que ce sont les citoyens des pays francophones et anglophones membres des zones COMESA, SADC ou CEDEAO qui sont relativement les plus touchés par ces privations. Ces citoyens résident majoritairement dans les milieux ruraux, soit deux fois plus que ceux résidant dans les milieux urbains et cela qu'il s'agisse des privations de services de banque ou d'institution de microfinance ou de système d'égout ou encore de poste de police/gendarmerie.

En considérant le milieu de résidence, il apparaît que plus de trois africains ruraux sur quatre (plus de 75%) sont privés de ces facilités ou services contre un peu plus ou moins deux citoyens sur cinq (+/- 40%) dans le milieu urbain. De même, plus de trois analphabètes sur quatre (75%) manquent de ces facilités ou services contre moins de trois intellectuels sur cinq, surtout avec le niveau post-secondaire.

**Tableau 2: Distribution des privations des services de banque/IMF, hygiène/assainissement et sécurité (en %)**

		Egout	Poste de police/	Banque/IMF
Milieu	urbain	39	41	49
	rural	91	76	88
Education	Aucun formel	83	74	80
	Primaire	80	68	79
	Secondaire	63	56	68
	Post secondaire	46	47	58
Langue	anglais	71	62	77
	français	81	68	68
	portugais	67	59	71
	arabe	22	42	49
Zone d'intégration	CEDEAO	71	64	68
	CEEAC	62	50	58
	SADC	70	64	78
	COMESA	80	64	82
	UMA	24	41	51
Revenu	Faible	86	68	80
	Moyen inférieur	61	56	66
	Moyen supérieur	45	56	65
IDH	IDH faible	81	65	77
	IDH moyen	49	59	65
	IDH élevé	31	40	52
Moyenne Afrique		69	62	72

Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

En résumé, on note que les privations de service de banque ou d'institution de microfinance, de système d'égout et de service de sécurité de la police ou de la gendarmerie sont fréquents dans les pays francophones ou anglophones, plutôt membres de la COMESSA ou de la CEDEAO. Aussi pouvons-nous parler des pays à revenu ou IDH non élevés (moyen ou faible). En plus, les citoyens les plus privés de ces trois facilités ou services sont deux fois plus les ruraux que les urbains. En moyenne, plus de trois ruraux sur quatre en sont privés contre moins d'un urbain sur deux.

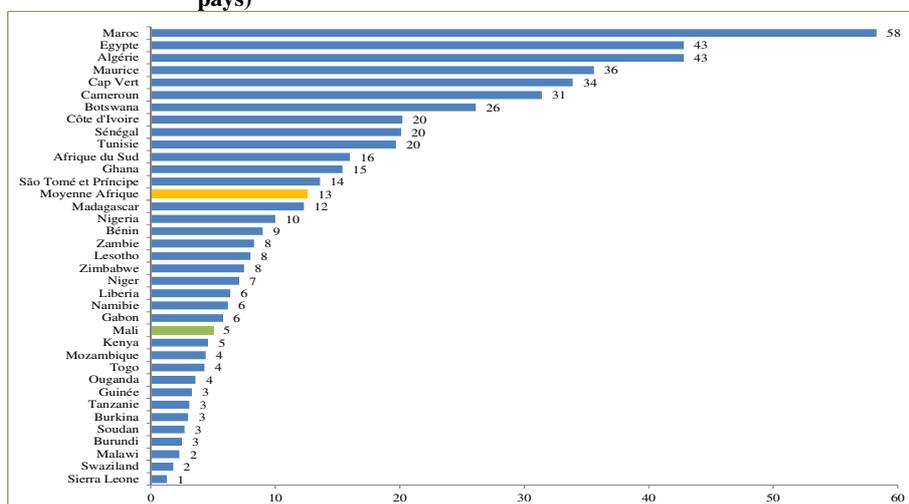
### **3. Indice de privation des populations**

Un indice de privation des populations (IPP) en infrastructures ou de services sociaux est établi à l'aide des observations faites par les équipes d'enquête sur le terrain selon que lesdites équipes ont pu témoigner de la disponibilité ou non de services ou facilités dans l'unité primaire d'échantillonnage. Pour certaines facilités, il s'agit de dire si elles sont disponibles dans l'unité ou à une distance de marche proche, comme par exemple, l'école, le centre de santé, le marché, l'institution financière, le poste de police/gendarmerie, un quelconque moyen de transport au quotidien (autobus, taxi, vélomoteur, etc.). Pour le cas spécifique du type de route, goudronnée/pavée ou pas, il s'agissait d'indiquer si depuis le point de départ de l'unité d'échantillonnage, le long du voyage, la route était de tel type ou ne l'était pas. Une fois l'indice calculé en termes de nombre d'infrastructures non disponibles dans l'unité, il est ensuite mis en lien avec chaque type d'infrastructure selon le pourcentage de population ne pouvant y accéder. Ensuite, l'indice est distribué par strate i.e. par pays et selon des caractéristiques sociodémographiques.

#### **3.1. Calcul et répartition de l'indice de privation par pays**

L'indice est calculé en sommant le nombre d'infrastructures ou de services sociaux dont est privé un pays. On établit le pourcentage de population concernée par chaque valeur (de 0 à 10) de l'indice de privation. Sur les 11 biens ou services retenus, on dénombre des pays dans lesquels plus de deux citoyens sur cinq (plus de 40%) ne connaissent aucune privation. C'est le cas du Maroc (58%), de l'Algérie et de l'Égypte (43% chacun), tous des pays membres de l'UMA, arabophones et plus des pays à revenu et IDH non faibles (moyen ou élevé). Ces pays enregistrent des taux très largement supérieurs à la moyenne africaine (13%). Par contre, on dénombre vingt-trois pays dans lesquels moins de 13% de la population n'est privé d'aucune infrastructure ou service social. Ce taux est encore très faible (près que nul) en Sierra Leone (1%), au Swaziland et au Malawi (2% chacun).

**Graphique 4. Répartition des populations n'ayant aucune privation (en % par pays)**



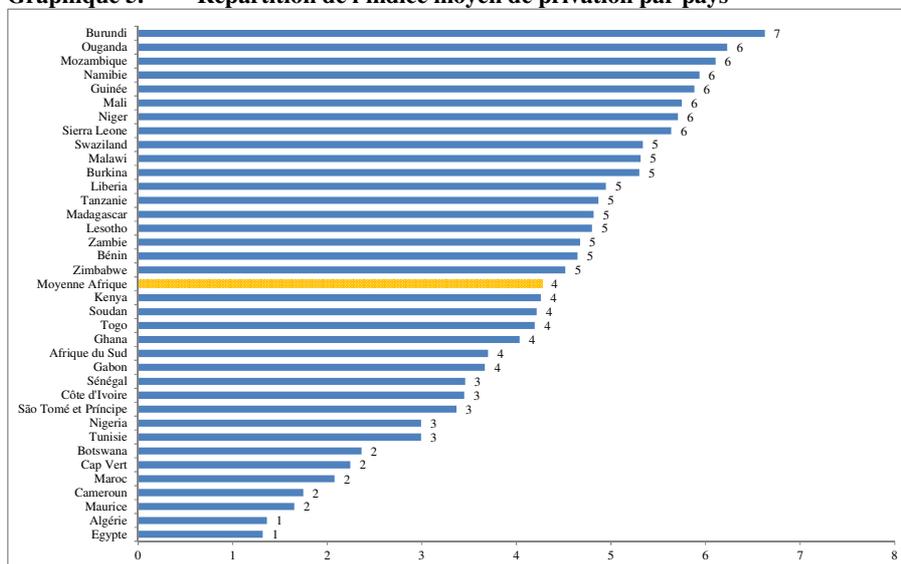
Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

### 3.2. Répartition de l'indice moyen de privation par pays

La section précédente indique qu'environ quatre privations touchent la moitié de la population en Afrique et trois africains sur quatre sont privés de six services ou facilités. A présent nous allons analyser l'indice moyen de privation par pays.

Les résultats montrent que les citoyens de dix-huit pays sont privés en moyenne de plus de quatre infrastructures ou services sociaux. Parmi ces dix-huit pays, les citoyens de dix sont privés de cinq facilités et ceux des autres sont privés de six et plus dont ceux d'un seul pays est privé du maximum de sept. Les dix pays dont les citoyens sont privés de cinq infrastructures ou services sociaux sont le Zimbabwe, le Bénin, la Zambie, le Lesotho, le Madagascar, la Tanzanie, le Liberia, le Burkina, le Malawi et le Swaziland.

**Graphique 5. Répartition de l'indice moyen de privation par pays**



Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

Les pays qui enregistrent l'indice moyen de privation le plus élevé (6 et plus) sont la Sierra Leone, le Niger, le Mali, la Guinée, la Namibie, le Mozambique, l'Ouganda et le Burundi. Les citoyens de ce dernier sont privés du maximum de sept facilités ou services. Cependant, dans les autres dix-huit pays, les populations sont privées au plus quatre facilités ou services sociaux. Les citoyens de six pays sont privés en moyenne de quatre facilités et les autres sont privés d'au moins trois. Les six pays privés de quatre infrastructures ou services sociaux sont le Gabon, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Togo, le Soudan et le Kenya. Les douze autres pays privés d'au moins trois facilités sont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le São Tomé et Príncipe, le Nigeria, la Tunisie, le Botswana, le Cap Vert, le Maroc, le Cameroun, l'Île Maurice, l'Algérie et l'Egypte. Les populations de ces deux derniers ne manquent qu'en moyenne un seul service ou infrastructure.

En procédant à une analyse de la situation moyenne des privations selon certaines caractéristiques sociodémographique, on s'aperçoit qu'elles touchent trois fois plus les ruraux (6 privations) que les urbains (2) et deux fois plus les analphabètes (6) que les intellectuels (3) surtout avec le niveau post-secondaire. Le nombre de privation est très élevé dans les pays membres de la SADC et COMESA que ceux membres de l'UMA et donc plus des pays anglophones et

francophones qu'arabophones. Ces pays sont des pays à revenu ou IDH non élevés (moyen ou faible). Par contre, les privations ne souffrent d'aucun effet genre, ni générationnel ou même d'âge.

**Tableau 3. Répartition de l'indice moyen de privation par caractéristiques sociodémographiques (en %)**

		Indice moyen de privation
Milieu de résidence	urbain	2
	rural	6
Education	Aucun enseignement formel	6
	Enseignement primaire	5
	Enseignement secondaire	4
	Enseignement post secondaire	3
Langue officielle	anglais	4
	français	5
	portugais	4
	arabe	2
Zone d'intégration	CEDEAO	4
	CEEAC	3
	SADC	5
	COMESA	5
	UMA	2
Revenu	Faible revenu	5
	Revenu moyen inférieur	3
	Revenu moyen supérieur	3
IDH	IDH faible	5
	IDH moyen	3
	IDH élevé	2
Moyenne africaine		4

Source: Enquêtes Afrobaromètre, Round 6

En résumé, on note qu'il reste beaucoup d'efforts à fournir pour améliorer l'accès des populations à un grand nombre de services sociaux ou facilités dans les pays francophones et anglophones membres de la COMESA et SADC. Ces efforts devraient davantage être consentis en faveurs des ruraux et des analphabètes.

## **Conclusions**

En conclusion, on note que les privations de service de banque ou d'institution de microfinance, de système d'égout et de service de sécurité de la police ou de la gendarmerie constituent les principaux problèmes en Afrique. Ces derniers sont fréquents dans les pays francophones ou anglophones, plutôt membres de la COMESSA ou de la CEDEAO. Aussi pouvons-nous parler des pays à revenu ou IDH non élevés (moyen ou faible). En plus, les africains les plus privés par ces trois facilités ou services sont deux fois plus dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En moyenne, plus de trois ruraux sur quatre en sont privés contre moins d'un urbain sur deux. A ces problèmes, suivent les privations de route goudronnée/pavée, de centre de santé et de système d'adduction d'eau. Ces trois derniers touchent une part importante de la population dans certains pays africains.

Au regard alors de ces résultats, il revient de signaler combien d'efforts il reste, pour les gouvernements des Etats africains, à fournir pour améliorer l'accès des populations aux infrastructures ou services sociaux de base. Il s'agit surtout des gouvernements des pays francophones et anglophones membres de la COMESA, CEDEAO ou SADC .Ces efforts en termes de fourniture de services de banque ou d'institution de microfinance, de système d'égout, de service de sécurité de la police ou de la gendarmerie, de route goudronnée/pavée, de centre de santé et d'adduction d'eau; devraient davantage être consentis en faveurs des ruraux et des analphabètes. Ces derniers enregistrent un indice de privation le plus élevé, autrement dit, ils sont privés de plusieurs facilités ou services.

## Annexe. Distribution des pays de l'échantillon

	Pays	Langue	Intégration	Revenu	IDH
1	Algérie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
2	Bénin	français	CEDEAO	faible	faible
3	Botswana	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
4	Burkina Faso	français	CEDEAO	faible	faible
5	Burundi	français	COMESA	faible	faible
6	Cameroun	anglais	CEEAC	moyen inférieur	faible
7	Cap Vert	portugais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
9	Côte d'Ivoire	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
10	Egypte	arabe	COMESA	moyen inférieur	moyen
12	Gabon	français	CEEAC	moyen supérieur	moyen
13	Ghana	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
14	Guinée	français	CEDEAO	faible	faible
15	Kenya	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
16	Lesotho	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
17	Liberia	anglais	CEDEAO	faible	faible
18	Madagascar	français	SADC	faible	faible
19	Malawi	anglais	SADC	faible	faible
20	Mali	français	CEDEAO	faible	faible
21	Ile Maurice	anglais	SADC	moyen supérieur	élevé
22	Maroc	arabe	UMA	moyen inférieur	moyen
23	Mozambique	portugais	SADC	faible	faible
24	Namibie	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
25	Niger	français	CEDEAO	faible	faible
26	Nigeria	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	faible
27	Sao Tomé et Principe	portugais	CEEAC	moyen inférieur	moyen
28	Sénégal	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
30	Sierra Léone	anglais	CEDEAO	faible	faible
31	Afrique du Sud	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
33	Soudan	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
34	Swaziland	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
35	Tanzanie	anglais	COMESA	faible	faible
36	Togo	français	CEDEAO	faible	faible
37	Tunisie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
38	Ouganda	anglais	COMESA	faible	faible
39	Zambie	anglais	SADC	moyen inférieur	moyen
40	Zimbabwe	anglais	SADC	faible	faible

IDH	Indice de développement humain
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
SADC	Southern African Development Community
UMA	Union du Maghreb arabe